

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
11 mai 2017**

Présidence : Mme Carole Schelker

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

Article premier : d'adopter les statuts et d'adhérer à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois tel que décrit dans le préavis n° 590/17.

Article 2 : d'autoriser la Municipalité à supprimer le but principal de l'ACRG, (art. 5 lettre a), de transférer son matériel à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois.

Article 3 : conformément aux statuts de l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois, de nommer un délégué et un suppléant au Conseil intercommunal de l'Association sur proposition de la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 11 mai 2017.


La Présidente :



Carole Schelker



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich